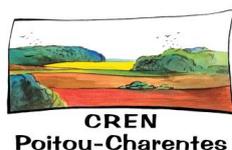


Diagnostic des habitats et de la flore patrimoniale sur les grèves et vases exondées du site CREN de l'étang de Beaurepaire suite à sa mise en assec réglementaire



Étude réalisée pour :



Avec le soutien financier de :



Avril 2020

Deux-Sèvres Nature Environnement

48 rue Rouget de Lisle – 79000 NIORT – 05 49 73 37 36 – contact@dsne.org – www.dsne.org

Association loi 1901. Affiliée à France Nature Environnement. Agréée au titre de la loi de Protection de la Nature et du Code de l'Urbanisme

Résumé

L'étang de Beaurepaire est un étang artificiel datant du XIV^{ème} siècle. Ce plan d'eau d'une superficie d'environ 60 ha est entouré de divers milieux (phalaridaie, prairies naturelles, haies, boisements). Au gré des fluctuations du niveau d'eau, une flore annuelle des grèves se développe.

Le CREN Poitou-Charentes, propriétaire, a fait réaliser en 2013 un diagnostic biologique du site (acquis en 2012) : les enjeux floristiques sont très élevés avec 79 espèces à statuts signalées (toutes années confondues). 30 de ces espèces sont inféodées aux grèves et vases exondées. Ce cortège n'avait pas pu être pleinement étudié en 2013 faute de marnage suffisant. À l'occasion de la mise en assec complet de l'étang depuis fin novembre 2018 imposée par arrêté interpréfectoral pour la mise en sécurité du barrage (présence de fuites entraînant un risque de rupture), un diagnostic ciblé sur la flore et les végétations des grèves a été conduit.

Le fond de l'étang a ainsi vu se développer en 2019 trois végétations principales :

- une végétation typique des vases de fond d'étang : le *Bidenti tripartitae* - *Ranunculetum scelerati*, sur les vases épaisses du fond d'étang ;
- une communauté d'aspect prairial : l'*Alopecuretum aequalis*, en amont de l'étang sur des vases peu épaisses, dans des secteurs très faiblement pentus et suintants ;
- une communauté basale des *Juncetea bufonii* sur les grèves caillouteuses, milieu très sec en 2019 en raison de l'exondation depuis plus d'un an et du déficit pluviométrique printanier.

Les végétations du *Bidention* (*Bidenti tripartitae* - *Ranunculetum scelerati* et *Alopecuretum aequalis*) sont conformes à ce qui était attendu. En revanche sur les grèves, les communautés qui s'y développent en conditions normales (inondation chaque hiver) n'ont pas pu s'exprimer en raison de l'exondation depuis plus d'un an.

9 espèces végétales patrimoniales des grèves et vases exondées ont été observées en 2019, en effectifs remarquables pour certaines : des dizaines de milliers à un million d'individus de Potentille couchée (*Potentilla supina*) et de Spergulaire à graine hérissée (*Spergula echinosperma*).

On aurait pu s'attendre à voir davantage d'espèces : d'après le diagnostic de 2013, 21 espèces végétales patrimoniales inféodées aux grèves qui ont été observées ces dernières années. Plusieurs d'entre elles n'ont pas été revues en 2019 malgré des recherches ciblées. Le régime hydrique semble être en cause : les végétations des grèves se développent habituellement sur des sols humides et relativement chauds en fin d'été, alors qu'à Beaurepaire en 2019 les sols étaient exondés depuis la fin de l'hiver (vases du fond d'étang) ou bien avant (grèves) : les vases ont vu se développer au printemps une végétation luxuriante, empêchant le développement estival de petites espèces, et les grèves étaient très sèches au printemps (exondation depuis plus d'un an et déficit pluviométrique).

Quoi qu'il en soit, les 9 espèces présentes en 2019 suffisent à confirmer l'intérêt de l'étang de Beaurepaire pour la conservation d'espèces végétales patrimoniales des grèves d'étangs.

Concernant le suivi annuel de l'Etoile d'eau (*Damasonium alisma*), aucun individu n'a été observé en 2019 (pour les raisons évoquées précédemment). La placette de suivi phytosociologique ne semble pas montrer de changement de la végétation par rapport à l'an passé ; une végétation de prairie hygrophile avec quelques trouées y est maintenant installée.

6 espèces végétales exotiques envahissantes ont été observées, dont 3 *Erigeron* et 2 *Epilobium* qui trouvent des conditions adaptées à leur développement sur les grèves exondées depuis plus d'un an.

En l'absence de remise en eau ces prochaines années, les communautés végétales des grèves évolueraient probablement vers des végétations plus banales avec moins d'espèces patrimoniales.